



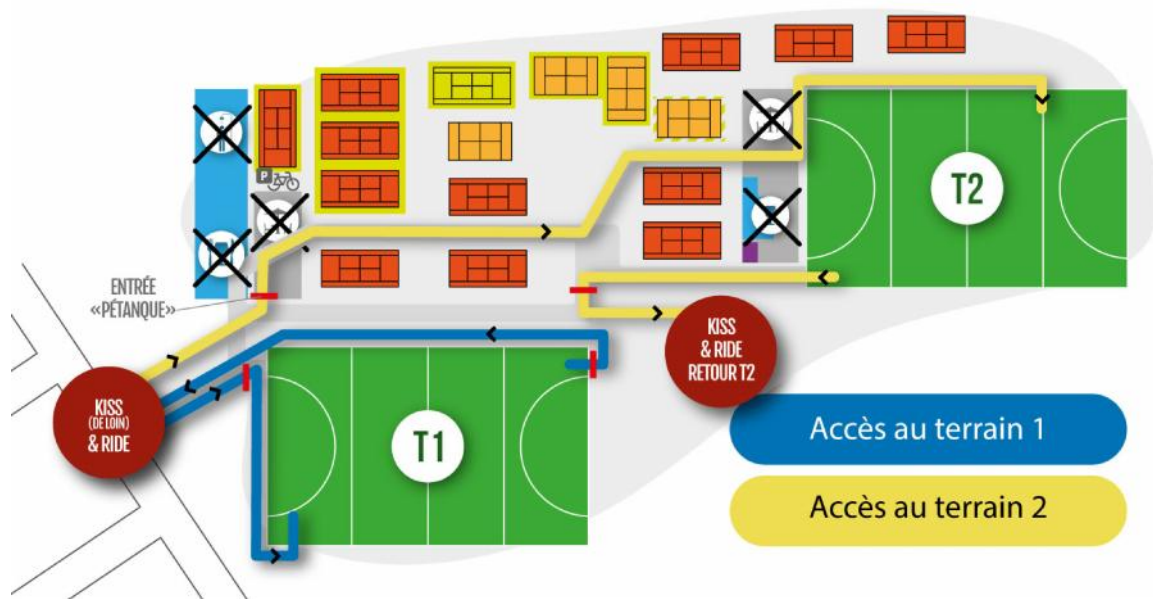
ROYAL EVERE WHITE STAR HC PLAN DE REDEMARRAGE DES ENTRAINEMENTS

CONSIGNES GENERALES ET INSTRUCTIONS PRATIQUES

Version 16 mai 2020

ACCES AUX INFRASTRUCTURES

- L'accès aux terrains est strictement réservé aux équipes, leurs entraîneurs et les personnes mandatées par le club dans le respect des pages horaires définies (voir Annexe 1) et des règles d'occupation de terrain :
 - o Occupation de terrain pour les jeunes (jusqu'à U12 inclus)
 - Maximum 6 joueurs + 1 entraîneur par ¼ de terrain
 - Maximum 12 joueurs + 2 entraîneurs par ½ terrain
 - Maximum 24 joueurs + 4 entraîneurs par terrain
 - o Occupation de terrain pour les adolescents et adultes (à partir de U14)
 - Maximum 9 joueurs + 1 entraîneur par ½ terrain
 - Maximum 18 joueurs + 2 entraîneurs par terrain
- L'accès au site est conditionné au respect des règles d'hygiène (voir section « Mesure d'hygiènes ») et de distanciation sociale (1,5 m hors du terrain) et sportive (au minimum 5 m sur le terrain)
- Le club-house, les vestiaires et autres espaces resteront fermés
- Les toilettes seront inaccessibles
- Un sens de circulation sera mis en place au sein du club afin d'éviter aux gens de se croiser :
 - o L'accueil des joueurs s'organisera dans une zone dite « Kiss & Ride - ARRIVEE » dans le parc, au niveau de l'entrée principale proche du club house
 - o Le T1 sera accessible par l'entrée habituelle « côté club-house » tandis que la sortie se fera par le côté « terrain de foot »
 - o Le T2 sera accessible par l'intérieur du site via la porte donnant sur le terrain de pétanque. Les joueurs sont appelés à rejoindre le T2 par l'arrière des terrains de tennis et à le quitter via la double grille « coté terrain de foot »
 - o Les jeunes jusqu'à U12 seront invités à retrouver leur parent/accompagnateur dans une zone « Kiss & Ride – RETOUR » au niveau de la double grille



- Aucun spectateur ou parent ne sera autorisé sur le site du club ou le long des terrains à l'exception des personnes mandatées par le club et des parents d'enfant de catégorie Découverte/Poussin à qui l'accès au T2 sera permis pour déposer et reprendre leur enfant au niveau de la tente Gents
- L'accès à nos infrastructures demeure strictement interdit en dehors des entraînements

ENCADREMENT

- L'encadrement sera renforcé et réalisé selon les rôles et responsabilités suivantes :
 - o **Un responsable principal**, présent sur site et identifié par une chasuble orange, aura la responsabilité finale de l'infrastructure et du respect global du plan. Il sera habilité à prendre des mesures de suspension d'entraînements ou d'exclusion du site.

Cette responsabilité sera prise, selon les créneaux horaires, par Philippe Truyens, Benoît Vanderborght, Bastien Aerts et Thibaut Devroye

- o **Un responsable terrain (1 par terrain)**, identifié par une chasuble jaune, aura la responsabilité du respect des mesures d'hygiène, de la gestion du matériel, de la coordination des entraîneurs et, en liaison avec le responsable principal, du respect global du plan.

Ce rôle sera délégué par le responsable principal à deux personnes adultes, membre de l'encadrement habituel du club, à savoir ;

-) pour les jeunes : Maxime Neyts et quelqu'un de son équipe
-) pour les adultes : les capitaines d'équipe (ou son remplaçant en cas d'absence)

- o Des **parents-assistants**, identifiés par une chasuble bleue, seront mandatés par le club afin de faciliter l'organisation des entraînements jusqu'à U12 compris. Ces assistants seront responsables de l'accueil et du raccompagnement des joueurs depuis/vers les zones Kiss & Ride, de l'information des parents, du respect des timings, du respect des mesures d'hygiène et du respect global du plan
 -) Découvertes/poussin : 1 assistant par groupe
 -) U7-U8 : 2 assistants par terrain
 -) U9-U12 : 1 assistant par terrain

Nous demandons aux parents disponibles pour remplir ce rôle de se manifester auprès de leur manager et/ou, pour les découvertes/poussins, à l'adresse edj@whitehockey.be

Sans parents volontaires, le club ne pourra vraisemblablement pas s'engager à organiser tous les entraînements prévus.

- o Les entraîneurs sont responsables de la préparation et l'exécution de programmes adaptés sous la supervision de la direction sportive du club

MESURES d'HYGIENE et MATERIEL

- Un affichage rappelant les mesures d'hygiène sera réalisé à des points clés du site
- Le club mettra à disposition des joueurs du gel pour une désinfection des mains lors de l'entrée sur le terrain
- Les joueurs sont tenus de garder la bonne distance :
 - o Au moins 1,5 m en hors du terrain
 - o Au moins 5 m sur le terrain
- Aucun accès à des places assises ne sera autorisé (fermeture des dug-outs, tribunes, terrasses,...)
- Les joueurs sont tenus d'apporter leur propre équipement (stick, protège-dent, gourde, jambières,...)
- Les sacs et effets personnels doivent être laissés en bord de terrain à 5 m de distance les uns par rapport aux autres.
- Seul le matériel d'entraînement fourni par le club sous la supervision du responsable terrain est autorisé (balles, cônes,...) (voir aussi « Matériel »)
 - o JEUNES : chaque entraîneur à la responsabilité d'apporter un jeu de balle propre à son équipe et de le désinfecter avant le début de l'entraînement dans les bains prévus à cet effet sous la supervision du responsable de terrain
 - o ADULTES : chaque équipe (capitaine, entraîneur) à la responsabilité d'apporter un jeu de balle propre à son équipe et de le désinfecter avant le début de l'entraînement dans les bains prévus à cet effet sous la supervision du responsable de terrain
- Le matériel nécessaire aux séances d'entraînement ne peut être touché que par les entraîneurs. Il sera désinfecté avant chaque séance dans les bains prévus à cet effet
- Les balles ne peuvent être touchées qu'avec le stick ou le pied
- Un gardien de but ne peut utiliser que son propre équipement. S'il n'y a pas de gardien de but « régulier » avec son propre équipement, l'entraînement aura lieu sans gardien de but
- Il est strictement interdit de cracher sur le terrain
- Toutes les personnes mandatées par le club (responsable principal, responsable terrain, assistant et entraîneurs) disposeront d'un masque buccal pour gérer les situations dans lesquelles la distanciation sociale n'est pas garantie
- Le port du masque est recommandé avant et après l'entraînement pour tous les joueurs (à partir d'U14), parent/accompagnateur



DEROULEMENT des ENTRAINEMENTS

- La présence aux entraînements est facultative
- Les entraînements doivent débuter et se terminer en respectant strictement l'horaire convenu. Des intervalles de 5 à 15 minutes seront prévus entre le départ et l'arrivée de deux groupes. Cette mesure, combinée à une organisation de l'espace et des flux de circulation, permettra aux groupes de ne pas se croiser
- Les joueurs sont tenus de se rejoindre et quitter l'entraînement dans la même tenue. L'accès aux vestiaires sera interdit
- Les joueurs sont tenus de rejoindre l'entraînement au maximum 10 minutes à l'avance et de ne pas accéder au terrain sans en avoir reçu l'autorisation du responsable de terrain
- Les joueurs et leur parent/accompagnateur sont tenus d'attendre dans les zones « Kiss & Ride » en respectant les règles de distance physique (min 1,5 m)
- Les débuts et fin d'entraînements seront signifiés par le responsable terrain à l'aide d'un coup de sifflet
- Le club veillera à ce que chaque groupe soit pris en main par un entraîneur supervisé par la direction sportive
 - o Jeunes : entraîneur désigné par le comité de l'EDJ et supervisé par Bastien Aerts et Maxime Neyts
 - o Adultes : entraîneur régulier (si disponible) ou, à défaut, le capitaine d'équipe
- Seul l'entraîneur est responsable de la distribution et de la collecte des balles
- L'entraîneur est responsable de l'explication des exercices et, en liaison avec le responsable principal, le responsable terrain et les assistants, de veiller à ce que les enfants suivent les directives



AUTRES MESURES DE PRECAUTION

- Chaque joueur est tenu de se laver les mains (et de passer aux toilettes) avant de quitter son domicile
- Il est recommandé à chaque joueur de se désinfecter les mains avec son propre gel emporté de chez lui
- Chaque joueur est tenu de rester à la maison en cas de symptôme (rhume, écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux légère, fièvre,... même sous sa forme la plus légère !)
- Les joueurs doivent prévoir des mouchoirs en papiers et les jeter immédiatement dans les poubelles immédiatement après

Ces recommandations sont d'application à partir du lundi 18 mai et sont susceptibles de changer si de nouvelles directives devaient être promulguées par la fédération et/ou les autorités.

Le comité directeur
admin@whitehockey.be